

en Amérique latine. Par ailleurs, des Canadiens ont acheté des obligations vendues par la Banque sur le marché des Etats-Unis.

Aux termes de l'accord conclu aujourd'hui, la Banque sera chargée au premier titre de choisir et d'étudier les projets de prêts et de fixer les conditions de ceux-ci conformément aux dispositions de l'accord, suivant les mêmes procédures que lorsqu'elle prête ses propres fonds. La Banque consultera le Canada aux diverses étapes de l'étude des projets. Elle signera les contracts de prêt au nom du gouvernement canadien.

Les sommes prêtées en vertu de l'accord serviront à l'acquisition de biens et de services au Canada par appel d'offres auprès des fournisseurs canadiens.

L'accord prévoit qu'il pourra être affecté d'autres fonds aux fins envisagées.

Fondée le 30 décembre 1959 par vingt nations américaines, la Banque de développement interaméricaine est un organisme régional dont le but est d'accélérer l'essor économique de l'Amérique latine. C'est la première fois qu'elle conclut un accord pour administrer des fonds d'un pays qui n'est pas un de ses membres. Au mois d'avril 1964, le Conseil des gouverneurs a recommandé que les administrateurs de la Banque étudient des mesures permettant et facilitant la participation de pays non-membres à la fourniture de ressources supplémentaires pour aider la Banque à stimuler le développement de l'Amérique latine.

L'accord d'aujourd'hui constitue une autre étape des mesures que prend la Banque pour mobiliser des fonds pour assurer